

**Ces émotions linguistiques qui nous collent: Les mots
émotifs de la langue maternelle, entre fidélité et trahison
en traduction**

Hayssam Kotob

► **To cite this version:**

Hayssam Kotob. Ces émotions linguistiques qui nous collent: Les mots émotifs de la langue maternelle, entre fidélité et trahison en traduction. Les liaisons dangereuses: langues, traduction, interprétation, Dec 2010, Beyrouth, Liban. pp.133 - 141. hal-00599569

HAL Id: hal-00599569

<https://hal-confremo.archives-ouvertes.fr/hal-00599569>

Submitted on 10 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hayssam KOTOB

Faculté de Pédagogie

Université Libanaise

Tél. 03978507

Courriels hayssamk@hotmail.com

h.kotob@ul.edu.lb

Ces émotions linguistiques qui nous collent :

Les mots émotifs de la langue maternelle, entre fidélité et trahison en traduction

Dans cet article, nous relèverons des mots émotifs utilisés par des auteurs francophones qui, lors de leur écriture en langue française des romans ou des écrits de n'importe quel autre genre, font usage des mots puisés dans leur langue maternelle.

Certains spécialistes voient dans l'utilisation d'une langue d'expression un choix d'usage qu'il faut respecter. Certains aussi poussent à l'extrême au point de comparer l'insertion des termes ou des expressions, d'une autre langue que celle du départ, au milieu de son écriture, avec la trahison conjugale.

Pourquoi ces auteurs se dirigent-ils vers leur langue maternelle ? Est-ce que parce que la langue française manque d'équivalents ? Peut-on qualifier ces mots d'emprunts linguistiques ? Si oui, sont-ils qualifiés comme des emprunts linguistiques au même titre que les autres mots de la langue ? Quand-il s'agit de noms propres qui ne sont pas considérés comme des mots de la langue mais de la culture à laquelle ils appartiennent, comment faut-il les traiter quand on veut traduire dans la langue maternelle de l'auteur ?

Avant de répondre à certaines de ces interrogations, nous allons constituer un corpus permettant de saisir les motifs qui ont été à l'origine de cette utilisation afin de mieux illustrer nos propos.

Nous avons opté pour quelques noms propres choisis par la romancière Libano-française Ezza Agha Malak, dans son roman *Mariée à Paris, répudiée à Beyrouth*, d'un article écrit par nous même dans l'acte du colloque « *La sauvegarde du patrimoine culturel de Beyrouth* » et nous terminerons par l'analyse d'un mot utilisé par Amine Maalouf, dans son prestigieux roman *Le Rocher de Tanios*.

Dans cette première partie, nous allons nous intéresser exclusivement aux noms propres.

Dans leur introduction du dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française*, Alain Rey et Josette Rey-Debove signalent que « *Les noms propres des personnes et de lieux produisent de nombreux dérivés [...] Ces mots sont embarrassants pour le lexicographe dans la mesure où les noms propres sont internationaux et donc translinguistique. Ce n'est qu'une question d'usage [...] La plupart de leurs dérivés n'ont pas véritablement de sens linguistique* »¹ Pour cette raison les lexicographes proposent les dérivés de ces mot en fin d'ouvrage.

Bien que les noms propres n'aient pas véritablement de sens linguistique, cependant, ils peuvent être porteurs de maintes indices et significations extralinguistiques. Ceci s'illustre par le choix que la romancière Azza Agha Malak² fait, afin de nommer les héros de son roman intitulé *Mariée à Paris répudiée à Beyrouth*. Le roman mêle, à la fois, réalité et imagination, autobiographie et biographie. Bref, l'auteur avait pour objectif, non seulement d'écrire un beau roman, mais aussi de partager ses soucis avec les lecteurs potentiels. Nous pouvons ressentir une volonté de vengeance de tout un entourage. Cet entourage

¹ - REY A. ; REY-DEBOVE J., *Le Petit Robert, dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2006 p. XII.

² AGHA MALAK Ezza, *Mariée à Paris, répudiée à Beyrouth*, Paris, l'Harmattan, 2009.

a causé beaucoup de peines à une de ses deux filles. Ces deux filles avaient perdu leur père à un âge précoce et la maman se sentait comme leur seul soutien, dans une vie où la cruauté ne manquait pas.

Afin de déverser toute sa haine sur son gendre qui s'est marié avec sa fille à Paris et l'a répudiée à Beyrouth, Ezza Malak transforme l'orthographe du prénom que le gendre s'est choisi quand il a acquis la nationalité française. Ainsi *Gaby* devient *Ghâby*. Si le jeu d'orthographe paraît évident pour le Libanais, il ne l'est pas pour le lecteur francophone non libanais. L'effet que ce prénom comporte, n'est pas si évident que pour un Libanais francophone. L'auteur ne s'arrête pas là quant à l'effet de ce prénom, mais elle l'accentue en lui accolant un nom de famille portant une connotation de première évidence pour les Libanais et les Syriens, c'est le nom *Homci*. L'adjectif *homci* est relatif aux habitants de la ville de Homes en Syrie. Cet adjectif est sujet à de multiples blagues sur la naïveté des habitants de Homes. J'ai à maintes reprises entendu l'auteur de ce roman expliquer aux Français que les Homsiois sont ce que les Belges sont aux Français en faisant la promotion de son roman.

Concernant la maîtresse de son gendre, qui devient plus tard sa femme, s'appelle *Tamourcha*, si le jeu de l'anagramme paraît allant de soi pour les Arabes, il ne l'est pas pour les Francophones ne connaissant pas la langue arabe. La romancière, et dans un souci de clarté, donne à deux reprises des clarifications : d'abord dans un avertissement et puis à la page 58 où elle nous dit que le nom *Tamourcha* n'est que l'anagramme du mot *charmouta* (pute en arabe). *Tamourcha* est une étrangère qui vient de *Kharayan*, pays imaginaire inventé par l'auteur. Quant au nom de ce pays, il n'est pas choisi, non plus au hasard. Tout un camouflage de messages et d'intentions. Déjà la terminaison de ce nom à une consonance arménienne, mais la première partie nous interdit de faire le découpage de ce nom. L'emploi des mots tels que *Djendeh*, signifie pute en *perse* (page de l'avertissement) *tchador gris* (p. 26), ou encore le propos de l'ex belle-mère s'attaquant à la maîtresse de son gendre : « *Allez remets ton tchador et rentre chez toi à Kharayan* » (p. 39), on devine le vrai pays d'où venait l'antihérione. Quant au juge qui est désigné par *cadi* et qui a donné gain de cause

au gendre et tort à la fille, s'appelle *Gazmawi*. La romancière a recours cette fois non seulement à la langue arabe, mais plus précisément au parler égyptien, où le graphème *g* est prononcé [j] par la plupart des Arabes et [g] par une grande partie d'Égyptiens notamment au cinéma et dans les feuilletons égyptiens.

Après avoir choisi ces noms propres nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes : Si jamais on voudrait traduire ce roman en langue arabe, qu'adviennent les noms qui ont fait l'objet de notre analyse ? Peut-on les garder tels qu'ils le sont en français ou bien ils doivent recevoir un certain changement ?

Si on gardait les mêmes noms à ce moment nous aurons le suivant :

Ghâby = غبي

Homci = حمصي

Kharayan = خريان

Tamourcha = طمورشا

Gazmawi = جزماوي

Si nous examinons ces noms, nous trouvons qu'ils ne posent pas tous les mêmes problèmes quant à leur traduction en arabe. C'est pourquoi, nous nous proposons de les prendre chacun à part.

- La première occurrence *Ghâby*, ne marchera pas en arabe, car on ne peut pas imaginer des parents qui donneraient un tel prénom en arabe (bête, stupide) à leur fils. Autant que son camouflage en français marche avec finesse, il ne sera absolument imaginable en arabe ;
- La deuxième occurrence *Homci*. Le nom de *Homci* est un nom de famille assez commun au Liban et sans aucune arrière pensée. Sauf dans des contextes bien codés tels que : *Tu es vraiment homci, c'est un homci, il était*

une fois un Homci. Donc le nom est traduisible. Cependant, il n'a sa charge négative qu'en accompagnement avec le prénom *Ghâby* et son vouloir dire et la romancière doit compter sur le lecteur pour qu'il soit attentif au jeu de l'implicite ;

- Le troisième exemple concernant le *cadi* ou juge. Ce nom risquerait de créer de vrais ennuis pour la romancière dans les pays arabes. De plus, ce n'est pas n'importe quel rang de juges, c'est un *cadi*. Et le *cadi* a en plus cette auréole religieuse que l'on connaît et la romancière pourrait avoir de réels ennuis avec la communauté religieuse à laquelle appartient le *cadi* en question ;
- Quant au quatrième exemple, il ne marchera pas non plus, car le mot *Kharayan* sonne avec une vulgarité prononcée en arabe, ce qui peut être censuré dans les écrits jugés sérieux dans la culture arabe ;
- La cinquième et dernière occurrence, *Tomourcha*, pourrait être translittérée en lettres arabes tout en sachant que le lecteur comprendra et fera le lien avec le gros mot en arabe et sans peine. A un certain point, nous pouvons faire le rapprochement avec le verlan en français. Ce qui atténuerait l'emploi de ce mot.

Nous concluons pour cette première partie, que les noms propres choisis par l'auteur remplissent une fonction dépréciative à ressentir dans la langue maternelle de l'auteur. C'est toute une accumulation culturelle que l'auteur et le lecteur pourraient partager par le biais de la complicité. Le passage d'une langue à une autre, n'est pas aussi évident que nous pourrions le croire.

Abou El Abed ya Abou El Abed

Le deuxième témoignage, relève d'un article écrit par nous même. Cet article est publié dans les actes³ du colloque portant sur la tradition de la ville de Beyrouth en 2010. C'est le seul article écrit en français dans ce volume. C'est qui a

³-KOTOB Hayssam, Abou El Abed ya Abou El Abed in
تراث بيروت في الحفظ والصون، إعداد نادر سراج، بيروت، الدار العربية للعلوم ناشرون، 2010، ص. ص. 208-203.

poussé le directeur du livre M. Nader Srage à nous demander de traduire l'article en arabe. Sur le coup, nous avons donné notre accord, mais dès que nous nous sommes mis au travail, nous avons tout de suite renoncé. Nous avons découvert que nous avions affaire à écrire tout un nouvel article. L'article était intitulé *Abou El Abed ya Abou El Abed*. Comme son titre l'indique, *Abou El Abed* était le héros de cet article en tant que personnalité beyrouthine faisant partie du folklore de cette ville. On aurait bien compris que ledit article a été écrit pour être destiné aux Francophones non libanais. C'est pourquoi, dans cet article il était question d'évoquer les noms d'*Abou El Abed*, d'*Em El Abed* et d'*Abou Stef*. Ce qui nous a amené à expliquer les coutumes libanaises en relation avec la nomination du garçon aîné et l'appellation du père et de la mère avec le prénom de cet aîné précédé par *Abou* et *Em*.

Le fait de donner de telles explications à des Libanais n'a aucun sens, car elles n'ajouteront aucune information que l'on pourrait qualifier ainsi. Donc, écrire en arabe aurait nécessité des changements dans l'article à tous les niveaux : plan, conception, style, rédaction *etc.*

Le cas de Sarah

Sarah était une collègue française d'origine égyptienne à l'Institut du Monde Arabe. Elle était mariée avec un parisien qui s'appelait Benoit. Bien qu'elle fût parfaitement francophone, Sarah insérait dans son discours en s'adressant à son époux, qui ne comprenait pas l'arabe, beaucoup de mots affectifs du genre : *habibi*, *oumri*, *hayati*, *albbi* et *danaya* en s'adressant à son fils unique. Remarquant ceci, nous avons donc posé la question à Sarah : "*Mais Sara, tu maîtrises drôlement bien le français. Pourquoi tu mélanges ton discours français avec des mots arabes ?!*" Sarah, nous a répondu : « *tu sais, je ne fais pas exprès. Je ne me rends même pas compte que je le fais* ». Le plus étonnant dans l'affaire est que Benoit, le mari, remarquait bien ceci et s'en réjouissait. Il nous a dit : "*je ne sens pas ces mots que quand Sara me les dit en égyptien*".

Le cas de Maalouf

Dans son roman, *Le Rocher de Tanios*, Amine Maalouf, et après avoir fait comprendre à son lectorat, au fil de la lecture du roman, la charge que les mots de l'appel et de la communication en famille dont on se sert dans la culture libanaise pour s'adresser l'un à l'autre, utilise le mot *Bayyé* ! (mon père). C'est un mot magique qui a rendu Gerios prêt à tout sacrifier pour protéger celui qui est supposé être son fils biologique, *Tanios*. Après avoir assassiné le patriarche pour une histoire de mariage concernant son fils et une fille du village, Maalouf nous explique que le père a oublié la peine à laquelle il allait faire face à cause du crime qu'il a commis pour venger son fils.

« -*Bayyé* !

« *Mon père !* » Cela faisait des Années que *Tanios* ne l'avait pas appelé ainsi. Gerios regarda son enfant avec reconnaissance. Il avait dû se transformer en assassin pour mériter d'entendre à nouveau ce mot. *Bayyé* ! En cet instant, il ne regrettait rien, et ne voulait plus rien. Il avait reconquis sa place, son bonheur. Son crime avait racheté sa vie⁴ ».

De ce roman lu en 1993, c'est le passage qui nous a le plus marqué dans le roman. Nous ignorons si c'est le cas du reste des Francophones. A mon avis, il faut être libanais ou vivre au Liban pour pouvoir comprendre la puissance de ce mot. Et si le lecteur non libanais arrive à saisir le plus que le mot *Bayyé* peut porter, c'est grâce au génie de Maalouf.

Combien de Libanais se sont faits ou ont été appelés *Abou* + un prénom avant d'enfanter, même avant trouver l'âme sœur, ou même encore avant d'être en âge d'enfanter⁵.

⁴ - MAALOUF, A., *Le Rocher de Tanios*, Paris, Grasset, 1993, p. p. 173-174.

⁵ - Lire notre article *Abou El Abed ya Abou El Abed*, op. cit.

Conclusion

Quand on dit j'ai trouvé le mot qu'il faut ! Ou je ne trouve pas le mot. Est-ce que parce que la langue française manque de mots ? Ou une langue exprime le monde mieux qu'une autre ? Si les linguistes sont unanimes qu'il n'y a pas de langues supérieures et que toutes les langues sont capables d'exprimer le monde, les auteurs continuent à trahir les langues avec lesquelles ils ont choisi de s'exprimer. Quand l'auteur a recours à sa langue maternelle ce parce qu'il est à la recherche d'un je-ne-sais-quoi, d'une certaine intensité, d'un dosage, d'un effet, d'une charge qu'il ressent lui-même et dont il a envie de partager avec son lecteur.

Linguistiquement parlant, les noms propres n'ont pas un vrai sens linguistique. Autrement dit le nom propre ne me donne pas de renseignements sur son porteur.

Dans le cas d'Ezza Agaha Malak, les noms propres, ne sont pas juste de noms qui servent à identifier les protagonistes et les lieux. L'auteur prend déjà une position envers chacun par ce choix bien subjectif. D'ailleurs, elle ne cache pas cette subjectivité et elle la montre à travers les pages du roman. Concernant notre article, nous avons voulu le relier avec le mot *bayyé* employé par Maalouf avec les explications que nous fournissons sur les particules *Abou* et *Em* et leur charge sociale et affective.

Apparemment, les langues maternelles continueront à hanter les esprits des auteurs multilingues et laisseront toujours leurs traces dans leurs écrits.

BIBLIOGRAPHIE

- AGHA MALAK Ezza, *Mariée à Paris, répudiée à Beyrouth*, Paris, l'Harmattan, 2009.

- MAALOUF, A., *Le Rocher de Tanios*, Paris, Grasset, 1993.

تراث بيروت في الحفظ والصون، إعداد نادر سراج، بيروت، الدار العربية للعلوم ناشرون، 2010